

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013. Ces états sont accompagnés de l'avis des Commissaires aux Comptes, M. Chiheb GHANMI et M. Chérif BEN ZINA.

BILAN ARRETE au 30 Juin 2013

(exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles et corporelles	(05)	2 006 760	1 942 655	2 006 255
Moins: Amortissements		(1 220 577)	(1 090 224)	(1 155 508)
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		786 183	852 431	850 747
Immobilisations financières	(06)	1 809 354	1 341 179	1 339 729
Total Immobilisations financières		1 809 354	1 341 179	1 339 729
Autres actifs non courants		33 045	45 119	34 288
Total des actifs non courants		2 628 582	2 238 729	2 224 764
Affacturages et comptes rattachés	(07)	100 308 813	90 851 555	89 259 846
Moins: Provisions & Agios réservés	(08)	(11 368 479)	(11 377 743)	(11 147 712)
Autres actifs courants	(09)	505 628	499 753	585 375
Liquidités et équivalents de liquidités	(10)	58 826	250 385	80 227
Total des actifs courants		89 504 788	80 223 949	78 777 736
TOTAL DES ACTIFS		92 133 370	82 462 678	81 002 500

BILAN ARRETE au 30 Juin 2013

(exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Capitaux propres				
Capital social		15 000 000	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		345 623	248 619	248 619
Réserves Fonds Social		86 571	101 703	90 037
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		1 420 000	1 000 000	1 000 000
Réserves Pour Risques Généraux		740 000	740 000	740 000
Résultats Reportés		953 065	(226 038)	(226 038)
Résultat en Instance d'Affectation		0	0	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(11)	18 545 258	16 864 284	16 852 618
Résultat de l'exercice		887 131	418 107	2 166 107
Total des capitaux propres avant affectation		19 432 389	17 282 391	19 018 724
Emprunt		0	0	
Emprunt Obligataire	(12)	4 000 000	6 000 000	6 000 000
Fonds de Garantie		15 484 544	14 808 507	13 819 323
Provisions Pour Risques et Charges		345 000	345 000	345 000
Total des passifs non courants		19 829 544	21 153 507	20 164 323
Adhérents et comptes rattachés	(13)	5 876 448	1 829 989	3 328 636
Autres passifs courants	(14)	4 154 463	3 702 844	4 361 874
Concours bancaires et autres passifs	(15)	42 840 526	38 493 947	34 128 943
Total des passifs courants		52 871 438	44 026 781	41 819 453
TOTAL DES PASSIFS		72 700 982	65 180 287	61 983 776
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		92 133 370	82 462 678	81 002 500

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 Juin 2013
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Revenus d'Affacturage				
Commissions d'Affacturage	(16)	1 577 122	1 381 298	2 984 038
Produits Financiers de Mobilisation	(17)	2 869 045	2 292 888	5 479 588
Autres Produits Financiers de Placement		2 000	25 000	15 180
Total des Produits d'Exploitation		4 448 167	3 699 185	8 478 806
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Charges Financières nettes	(18)	(1 413 846)	(1 158 080)	(2 440 327)
Total des Charges d'exploitation		(1 413 846)	(1 158 080)	(2 440 327)
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		3 034 321	2 541 106	6 038 478
AUTRES CHARGES & PRODUITS				
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages		(221 001)	30 242	241 785
Dotations		(237 741)	(167 895)	(92 935)
Reprises		16 740	198 137	334 720
Autres Produits d'exploitation	(19)	1 414	4 889	21 944
Frais du Personnel		(1 033 728)	(873 694)	(1 930 123)
Frais Généraux	(20)	(556 888)	(424 756)	(1 080 050)
Amortissements et Provisions	(21)	(83 263)	(412 467)	(462 112)
Total Autres Charges & Produits		(1 893 466)	(1 675 788)	(3 208 556)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 140 855	865 318	2 829 922
Impôt sur les bénéfices	(22)	(253 724)	(447 211)	(663 816)
RESULTAT NET		887 131	418 107	2 166 107
Résultat par action	(23)	0,296	0,139	0,722

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er janvier au 30 Juin 2013

(exprimé en Dinars Tunisiens)

Libellé	Notes	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissement reçus des Tirés		119 268 995	103 163 668	227 190 906
Financement des adhérents		(117 753 852)	(107 087 625)	(224 775 785)
Encaissements provenant des crédits à court terme	(24)	49 000 000	45 850 000	95 050 000
Remboursement des crédits à court terme	(25)	(44 500 000)	(41 350 000)	(92 800 000)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(26)	(2 461 025)	(1 724 784)	(3 519 182)
Intérêts payés	(27)	(1 754 860)	(1 492 092)	(2 416 558)
Revenus des placements		4 499	66 797	53 467
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 803 756	(2 574 036)	(1 217 152)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28)	(43 800)	(1 199)	(82 858)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1 420 000)		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(29)	955 000	550 000	700 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(508 800)	548 801	617 142
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissement suite à l'émission d'actions				
Dividendes et autres distributions		(35 000)		
Intérêts des bons de trésor				
Encaissements emprunts				
Remboursement emprunts	(30)	(4 000 000)	(4 032 000)	(4 128 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(4 035 000)	(4 032 000)	(4 128 000)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation de trésorerie		(2 740 044)	(6 057 236)	(4 728 010)
Trésorerie au début de l'exercice		(13 344 608)	(8 616 597)	(8 616 597)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(16 084 651)	(14 673 833)	(13 344 608)
Variation de trésorerie		(2 740 044)	(6 057 236)	(4 728 010)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

(a) Présentation de la société :

La société Union de Factoring (UF) a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital social, fixé initialement à 6.000.000 DT, a été porté à 10.000.000 DT suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 novembre 2006 puis à 15.000.000 DT par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2010. Le capital est divisé en 3.000.000 actions de valeur nominale égale à 5 DT chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

La structure du capital se présente, au 30 juin 2013, comme suit :

Nom ou Raison Sociale	Nombre D'actions	Participation	
		Montant	en %
B N A	375 000	1 875 000	12,50%
A T L	340 000	1 700 000	11,33%
Amen Bank	277 338	1 386 690	9,24%
Assurance CARTE	229 330	1 146 650	7,64%
A T B	209 243	1 046 215	6,97%
Med Sadok DRISS	172 357	861 785	5,75%
SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,00%
CURAT SA	148 001	740 005	4,93%
A T I	118 335	591 675	3,94%
COTIF	100 000	500 000	3,33%
SEFINA SICAF	100 000	500 000	3,33%
STE ASIRAQ	99 999	499 995	3,33%
BAYAHY TAIEB	98 179	490 895	3,27%
BAYAHY TAHAR	98 178	490 890	3,27%
BAYAHY YAHYA	98 178	490 890	3,27%
Autres (inférieur à 3%)	385 862	1 929 310	12,86%

(b) Régime fiscal de la société

(b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :

L'UF est assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée.

(b-3)-Autres impôts et taxes :

L'UF est, essentiellement, soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L), conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale. L'article 50 de la loi n° 2012-01 du 16 mai 2012 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2012 a supprimé le plafond de 100.000 DT prévu par l'article 38 III du code de la fiscalité locale et ce à partir du 1^{er} janvier de la même année.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

Note 2. Référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels au 30 juin 2013 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par le circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

(b) Utilisation d'hypothèses et estimations

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec la norme NCT 19, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2013, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur les éléments suivants :

- Dépréciation des créances issues des opérations d'affacturage : La Direction procède à la fin du premier semestre de chaque année à un test de dépréciation, à base individuelle, des créances issues des opérations d'affacturage.
- Dépréciation des placements à long terme : les provisions pour dépréciation des placements à long terme sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.

(c) Utilisation du jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction de l'UF a fait usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines transactions notamment lorsque le Système Comptable des Entreprises en vigueur ne traite pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

(d) Saisonnalité

L'activité de l'UF n'est pas saisonnière.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par l'UF pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure

Au 30 juin 2013, les états financiers intermédiaires ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

(b) Unité monétaire

Les états financiers intermédiaires de l'UF sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

(c-1)- Opérations d'affacturage:

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

(c-2)- Dépréciation des créances issues d'opérations d'affacturage :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations d'affacturage dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations d'affacturage :

Le test de dépréciation, à base individuelle, repose sur la démarche suivante :

1- La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents. Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2- Estimation individualisée et régulière des provisions pour dépréciation requises sur les engagements douteux pris individuellement, sur la base des taux minimums par classe de risque tels que prévus par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut (encours financier majoré des impayés, des intérêts de retard et des autres facturations par note de débit des frais de déplacement, des frais de rejet,...) déduction faite :

- des produits réservés (marges financières, intérêts de retard et autres produits),
- des garanties réelles reçus.

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie ainsi que les hypothèques inscrites ont été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations d'affacturage :

Les contreparties non dépréciées individuellement et relevant des classes A et B1, font l'objet, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2011, d'une analyse du risque par secteur d'activité et ce conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire de la BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel qu'ajouté par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012.

Cette analyse s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Par souci de prudence, la société n'a pas révisé au 30 juin 2013 la provision collective, à base de portefeuille, estimée au 31 décembre 2012 à 100 000 DT.

(c-3)- Revenus des opérations d'affacturage :

Le revenu net de l'opération d'affacturage pour l'UF correspond à :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

(c-4)- Placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ainsi que les fonds à capital risque confiés à des SICAR en gestion pour compte dans le cadre de la stratégie d'optimisation fiscale de la société.

Les placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme, figurent, en outre, parmi les éléments de cette rubrique.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme, autres que les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré direct ou indirect (imputées sur les ressources propres ou sur les fonds à capital risque confiés en gestion pour compte) sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les participations-financements objet de conventions de portage rémunéré qui, en substance, établissent une relation de créancier-débiteur entre la société et l'entité émettrice, sont évalués, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, en considérant l'antériorité des échéances impayées pour la détermination du taux de provisionnement applicable à l'engagement brut (principal à échoir majoré du principal impayé) réduit à hauteur de la valeur mathématique de la participation.

Revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

(c-5)- Emprunts et les charges y afférentes

Initialement, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique "Emprunts et dettes rattachées" et sont valorisés à leur coût initial. Les coûts de transaction y afférents tels que les commissions de placement et de mise en place versés aux intermédiaires sont, initialement, imputés en charges reportées parmi les autres postes d'actif, et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés, aux taux faciaux contractuels, parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Ultérieurement, les intérêts courus et non échus calculés aux taux faciaux contractuels figurent au passif du bilan en tant que dettes rattachées parmi les éléments de la même rubrique abritant le principal dû.

(c-6)- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles acquises ou créées sont constituées d'actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations corporelles, comprennent les éléments physiques et tangibles durables susceptibles de générer, au profit de la société, des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont initialement comptabilisées au coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est constaté, à partir de leur date de mise en service selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité présentées dans le tableau ci-dessous (en années et converties en taux d'amortissement).

• Logiciels	3 ans	33,3%
• Constructions	20 ans	5%
• Matériel de transport	5 ans	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
• Matériel informatique	3 ans	33,3%
• Agencements, aménagements et installations	10 ans	10,0%

(c-7)- Avantages bénéficiant au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de l'UF sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ainsi que les cotisations de sécurité sociale liées aux régimes des prestations familiales, d'assurance sociale, d'assurance maladie et de réparation des préjudices résultant des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par les cotisations aux régimes de retraite de base et de retraite complémentaire ainsi que par les compléments de retraite et l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 53 de la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Pour le personnel de l'UF, les avantages postérieurs à l'emploi relèvent, exclusivement, de régimes à cotisations définies. En effet, l'UF cotise à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au titre des régimes nationaux de retraite de base et complémentaire. En outre, l'UF, a mis en place, par accord d'entreprise conclu avec une compagnie d'assurance vie, une retraite par capitalisation. A ce titre, les salariés bénéficieront au moment de leur départ en retraite d'un capital ou d'une rente viagère venant s'ajouter aux pensions servies par les régimes nationaux.

Par ailleurs l'UF a souscrit au profit de son personnel une assurance de départ à la retraite pour couvrir le versement d'une indemnité de départ à la retraite égale à six fois le dernier salaire mensuel brut.

(c-8)- Impôt sur les bénéficiaires :

La charge d'impôt sur les bénéficiaires comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

Note 4. Faits marquants de la période :

Le premier semestre clos le 30 juin 2013, a été marqué par les faits suivants :

4-1. Une évolution du volume des factures achetées de l'ordre de 11% passant de 119 519 MDT fin juin 2012 à 133 096 MDT au 30 juin 2013.

4-2. Une augmentation de 19.41% du produit net d'affacturage en passant de 2 541 106 DT au 30 juin 2012 à 3 034 321 DT au 30 juin 2013 malgré l'augmentation de 22% des charges financières.

4-3. Une augmentation substantielle de 31% des frais généraux par rapport à leurs niveaux au 30 juin 2012.

4-4. L'augmentation du résultat net de la période de plus de 100 % en passant de 418 107 DT au 30 juin 2012 à 887 131 DT au 30 juin 2013.

Note 5 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 30 Juin 2013 à 2 006 760 DT contre 1 942 654 dinars au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31 Décembre 2012	Acquisition	Cession	Au 30 Juin 2013
Logiciel profactor	90 000			90 000
Logiciel bureautique	128 813		0	128 813
Sous total immobilisations incorporelles	218 813	0	0	218 813
Bâtiment sge	926 691			926 691
Matériel de transport	184 586			184 586
Agencement & installations générales	188 546			188 546
Mobilier & matériel de bureau	125 353			125 353
Matériel informatique	362 265	505		362 771
Sous total immobilisations corporelles	1 787 442	505	0	1 787 947
Total	2 006 255	505	0	2 006 760

Les amortissements par rubrique d'immobilisation peuvent être récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Amortissement antérieur	Amort au 30 Juin 2013	Amortissement cumulé	VCN au 30 Juin 2013
-------------	-------------------------	-----------------------	----------------------	---------------------

Logiciel profactor	90 000		90 000	0
Logiciel bureautique	107 310	6 590	113 900	14 913
Amortissement immobilisations incorporelles	197 310	6 590	203 900	14 913
Amortissement Bâtiment sge	324 342	22 850	347 192	579 499
Amortissement Matériel de transport	81 708	18 206	99 913	84 673
Amortissement Agencement & installations générales	119 431	8 634	128 065	60 481
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	96 539	3 638	100 178	25 175
Amortissement Matériel informatique	336 178	5 151	341 329	21 441
Amortissement immobilisations incorporelles	958 197	58 479	1 016 677	771 270
Total	1 155 508	65 069	1 220 577	786 183

Note 6 : Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la société s'élève au 30 juin 2013 à 1 809 354 DT contre 1 341 179 DT au 30 juin 2012. Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Participation capital risque ATD	345 000	1 300 000	1 300 000
Prêts	43 794	40 619	39 169
Cautionnements versés	560	560	560
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE SICAR INVEST	1 420 000		
Total	1 809 354	1 341 179	1 339 729

Note 7 : Affacturages et comptes rattachés:

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 100 308 813 DT contre 90 851 555 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Affacturages achats domestique	96 062 892	86 271 672	85 369 384
Affacturages achats export	2 897 963	2 253 038	1 745 866
Affacturages achats import	1 343 772	1 702 915	1 171 562
Affacturages effet à l'encaissement	6 570 418	5 196 599	6 663 754
Affacturages chèques à l'encaissement	(6 566 232)	(4 572 668)	(5 690 720)
Total	100 308 813	90 851 555	89 259 846

Note 8 : Provisions & Agios réservés:

Le total des provisions et des agios réservés sur la clientèle s'élève au 30 juin 2013 à 11 368 479 DT contre 11 377 743 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
-------------	-----------------	-----------------	---------------------

Agios réservés	503 265	521 987	503 499
Provisions	10 865 214	10 855 756	10 644 213
Total	11 368 479	11 377 743	11 147 712

Note 9 : Autres actifs courants:

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 505 628 DT contre 499 753 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Personnel avances & acomptes	124 362	114 962	21 156
Etat impôts et taxes	42 974	163 696	379 953
Provisions pour remb CNAM	475	339	572
Débiteurs divers	65 439	23 188	14 827
Produits a recevoir intérêt ATD SICAR	2 000	25 000	15 180
Produits a recevoir /com import	18 478	23 391	10 837
Charges payées ou comptabilisées d'avance	247 927	134 591	127 144
Prêts au personnel ech 1 an	3 974	14 585	15 706
Total	505 628	499 753	585 375

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités:

Les liquidités et équivalent de liquidités présentent au 30 juin 2013 un solde de 58 826 DT contre 250 385 DT au 30 juin 2012 se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
BNA agence du siège cpd	21 495	21 495	21 495
AMEN BANK ag cun	77	9 957	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	34 773	67 597	56 889
Caisses	2 481	1 336	1 767
Placement Courant ATD SICAR		150 000	
Total	58 826	250 385	80 227

Note 11 : Capitaux propres:

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Capital social	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Réserves légales	345 623	248 619	248 619
Réserves fonds social	86 571	101 703	90 037
Réserves réinvestissement exonérés	1 420 000	1 000 000	1 000 000
Réserves pour risques généraux	740 000	740 000	740 000
Résultats reportes	953 065	(226 038)	(226 038)
Résultat en Instance d'Affectation	0		

Total

18 545 258**16 864 284****16 852 618**

Le tableau de variation des capitaux propres peut être présenté comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Rés Risq Géné	Réserves Réinves Exonéré	Dividendes	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2012	15 000 000	248 619	90 037	740 000	1 000 000		- 226 038	2 166 107	19 018 724
Affectation du résultat 2012		97 003	20 000		420 000	450 000	1 179 103	-2 166 107	-
Utilisation Réserves FS			- 23 466						- 23 466
Distribution Dividendes AGO 24 MAI2013						- 450 000			- 450 000
Résultat de période au 30 Juin 2013								887 131	887 131
Solde de clôture 30 Juin 2013	15 000 000	345 623	86 571	740 000	1 420 000	-	953 065	887 131	19 432 389

Union de Factoring « UF » - Etats financiers intermédiaires au 30 Juin 2013

Note 12 : Emprunt Obligataire:

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 4 000 000 DT contre 6 000 000 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2010	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Echéances a 1 an	(2 000 000)	(6 000 000)	(4 000 000)
Cumul Remboursements	(44 000 000)	(38 000 000)	(40 000 000)
Total	4 000 000	6 000 000	6 000 000

Note 13 : Adhérents et comptes rattachés:

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 5 876 448 DT contre 1 829 989 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Comptes courants adhérents	4 599 750	194 148	2 224 148
Compte courant correspondant	1 276 698	1 635 841	1 104 488
Total	5 876 448	1 829 989	3 328 636

Note 14 : Autres passifs courants:

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2013 à 4 154 463 DT contre 3 702 844 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Affacturages règlements en plus	402 519	510 850	326 352
Provisions pour congés à payer	235 513	245 117	226 627
Etat impôt & taxes	418 502	482 422	829 331
Compte courant actionnaires	450 014	14	14
C.N.S.S	118 285	105 882	111 788
Créditeurs divers	130 284	128 586	295 239
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 017 749	844 564	909 978
Charges à payer	649 395	611 430	560 924
Emp oblog-charges à payer	131 998	200 715	475 624
Provisions p ind départ PDG	100 000	83 334	100 000

Provisions pour salaire à payer	288 469	253 549	314 261
Provisions pour dépréciation comptes débiteurs	70 209	72 305	70 209
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	14 514	7 022
Provisions pour instances bancaires	134 505	149 564	134 505
Total	4 154 463	3 702 844	4 361 874

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs:

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 42 840 526 DT contre 38 493 947 DT au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Emprunts a - 1an	4 000 000	4 064 000	4 000 000
Emprunt obligataire échéance - 1an	2 000 000	4 000 000	4 000 000
Emprunt ATB CMT échéance - 1an	2 000 000	64 000	
Crédit à court terme			2 000 000
Crédit relais-BNA			
Crédit direct à court terme-AB			2 000 000
Mob. c .c .p AMEN BANK	2 866 126	705 730	4 108
Mob. c .c .p AMEN BANK	2 866 126	705 730	4 108
Escompte Effets	1 011 202		
Effets remis à l'escompte	1 011 202		
Billet de trésorerie emprunteur	19 200 000	18 950 000	14 700 000
Bit empt. ATD	4 500 000	5 450 000	4 500 000
Bit empt. Maxula	300 000		300 000
Bit empt. Maxula placement sicav	500 000		
Bit empt. BNA	0	2 000 000	0
Bit empt. AMEN trésor sicav	3 500 000	3 000 000	3 000 000
Bit empt. SICAR INVEST	1 400 000		
Bit empt. placement obligataire sicav	5 000 000	4 000 000	4 000 000
Bit empt. AMEN SICAV	1 500 000	1 000 000	1 000 000
Bit empt. AMEN PREMIERE SICAV	2 500 000	3 500 000	400 000
Bit empt sicav AXIS trésorerie	0		1 500 000
Banques	15 763 198	14 774 218	13 424 835
BNA agence du siège	7 058 979	3 864 821	7 055 257
AMEN BANK ag siège	1 807 898	4 707 877	3 281 127
AMEN BANK ag cun dépenses	15 500		14 997
ATB Saadi	6 880 822	6 201 521	3 073 454
Total	42 840 526	38 493 947	34 128 943

Note 16 : Commissions d'Affacturage :

Les commissions d'affacturage s'élèvent au 30 juin 2013 à 1 577 122 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Commissions d'affacturages	1 528 093	1 347 043	2 898 659
Com. p. échéance impayée taxables	41 437	34 135	81 018
Com. sur sign. billet à ordre taxable	7 532	0	3 941
Commission sur avoir	60	120	420
Total	1 577 122	1 381 298	2 984 038

Note 17 : Produits financiers de mobilisation:

Les produits financiers de mobilisation se détaillent ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Produits Financiers de Mobilisation	2 976 582	2 419 813	5 653 439
(+) PPCA n-1	909 978	717 455	717 455
(+) Agios n-1	503 499	522 171	522 171
(-) PPCA n	1 017 749	844 564	909 978
(-) Agios n	503 265	521 987	503 499
Total	2 869 045	2 292 888	5 479 588

Note 18 : Charges Financières nettes :

Les charges financières nettes se présentent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Intérêt prêt ATB	0	2 481	3 720
Intérêt billet de trésorerie	509 696	411 787	929 624
Intérêt mob c c p amen b	40 871	18 001	17 962
Frais sur escompte	21 542	0	0
Commission de souscription	45 944	27 730	64 409
Emp oblg intérêts	192 835	298 443	573 352
Emp oblg autres commissions	3 602	6 878	6 878
Autres commissions de placement	61 781	47 439	133 764
Intérêts débiteurs comptes courants	537 910	345 743	711 468
Intérêt bancaire compte créditeur	-336	(422)	(851)
Total	1 413 846	1 158 080	2 440 327

Note 19 : Autres Produits d'exploitation:

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Profits non requérants	834	1 054	1 280
RECUP FRAIS JUSTICE	580	3 834	20 664
Total	1 414	4 889	21 944

Note 20 : Frais Généraux:

Les frais généraux s'élèvent au 30 juin 2013 à 556 888 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Achat de matières et fournitures	41 211	32 875	69 854
Loyer	12 926	12 310	24 706
Frais de Nettoyage et de syndic	5 909	6 786	11 943
Entretiens et réparations	6 359	3 608	16 498
Assurance	20 583	18 421	36 386
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	3 675	3 502	7 996
Formation et séminaires	435	4 200	25 846
Services informatiques	16 452	16 753	24 485
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	71 198	67 923	218 746
Publicités, publications, relations publiques	3 655	14 720	27 180
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	62 208	39 812	70 127
Frais postaux et de télécommunications	25 728	23 728	99 162
Services bancaires et assimilés	5 251	3 139	7 618
Frais d'Adhésion FCI	7 677	5 832	11 662
Frais d'Adhésion APTBEF	4 259	5 130	8 610
Frais & Commissions correspondant Etranger	11 343		21 057
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	29 070	38 250	104 324
Jetons de présence	112 500	52 500	96 250
Rémunération des Comités	68 750	35 000	96 250
Pertes non Requéranes	22	49	159
Impôts et taxes sur rémunérations	26 382	21 975	48 524
T.C.L	9 219	7 881	17 990
Droits d'enregistrement et de timbres	5 120	3 619	14 949
Autres impôts et taxes	6 956	6 743	19 730
Total	556 888	424 756	1 080 050

Note 21 : Amortissements et Provisions:

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Dot.aux amort.des immob.incorp	6 590	6 104	12 948
Dot.aux amort.immo.corpo	58 479	52 607	111 048
Dot.resorption des charges a repartir	9 307	13 990	24 820
Dot.aux prov.p/risque et charg	0	288 571	288 571
Dot / rep sur provisions p congés payés	8 886	19 691	1 201
Dotat aux provisions p ind départ pdg	0	16 667	33 333
Dot.aux prov.p/dep.actif courants	0	33 256	33 256
Dot.aux prov.p/instances bancaires	0	9 131	9 131
Reprises sur prov.p/instances bancaires	0	(27 549)	(42 608)
Reprises sur prov.p Ecart Engagement	0	0	(7 492)
Reprises sur prov.p Débits Comptables	0	0	(2 096)
Total	83 263	412 467	462 112

Note 22 : Impôts sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les sociétés se présente ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Impôt	253 724	447 211	663 816
Total	253 724	447 211	663 816

Note 23 : Résultat par action :

Le résultat par action se détail comme suit :

Désignation	Du 1er Janvier Au 30 juin 2013	Du 1er Janvier Au 30 juin 2012	Du 1er Janvier Au 31 décembre 2012
Résultat de la période	887 131	418 107	2 166 107
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Résultat par action	0,296	0,139	0,722

Note 24 : Encaissement des crédits à court terme :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Amen Bank	2 000 000		2 000 000
BNA	4 000 000	2 000 000	4 000 000
Amen trésor sicav	5 500 000	6 200 000	12 200 000
ATD	11 500 000	13 650 000	36 950 000
Go sicav	500 000	500 000	500 000
Placement obligataire sicav	11 000 000	12 000 000	20 000 000
SMART			500 000
Sicav Amen	4 000 000		3 000 000
Amen première sicav	3 000 000	7 500 000	9 500 000
Maxula	3 100 000		1 400 000
Sicav axis trésorerie	3 000 000	4 000 000	5 000 000
SICAR INVEST	1 400 000		
Total	49 000 000	45 850 000	95 050 000

Note 25 : Remboursement des crédits à court terme :

Les remboursements des crédits s'élèvent au 30 juin 2013 au 44 500 000 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
ATD	(11 500 000)	(11 850 000)	(36 100 000)
BNA	(4 000 000)		(4 000 000)
Amen trésor sicav	(5 500 000)	(4 000 000)	
Amen Bank	(2 000 000)		
Go sicav	(500 000)	(1 500 000)	(1 500 000)
Placement obligataire sicav	(11 000 000)	(15 000 000)	(23 000 000)
Amen première sicav	(3 000 000)	(5 000 000)	(10 000 000)
Maxula	(3 000 000)		(700 000)
SMART			(500 000)
Sicav Amen	(2 000 000)		(2 000 000)
Sicav axis trésorerie	(2 000 000)	(4 000 000)	(5 000 000)
Amen performance			(10 000 000)
Total	(44 500 000)	(41 350 000)	(92 800 000)

Note 26 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Personnel	(727 379)	(630 758)	(1 050 600)
Etat Impôt & Taxes	(763 954)	(442 034)	(1 041 210)
Fournisseurs et autres Tiers	(969 692)	(651 991)	(1 427 372)
Total	(2 461 025)	(1 724 784)	(3 519 182)

Note 27 : Intérêts payés :

Les intérêts payés s'élèvent au 30 juin 2013 à 1 754 860 DT se détaillant ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Int billet de trésorerie	(568 756)	(390 639)	(784 276)
Int emprunt CT	(633 453)	(306 395)	(851 060)
Int Emprunt oblig & Com sousc & aval	(552 651)	(795 058)	(781 223)
Total	(1 754 860)	(1 492 092)	(2 416 558)

Note 28 : Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Logiciel bureautique			(8 850)
Matériel de transport	(43 800)		(40 600)
Agencement & installations générales		(1 199)	(2 958)
Mobilier & matériel de bureau			(30 450)
Total	(43 800)	(1 199)	(82 858)

Note 29 : Encaissement provenant de la cession d'immobilisations Financières :

Le solde de cette rubrique se présente ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Remboursement Fonds Gérés	955 000	550 000	700 000
Total	955 000	550 000	700 000

Note 30 : Remboursements d'emprunt :

Les remboursements d'emprunts sont détaillés comme suit :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Emprunt obligataire UF 2006			
Emprunt obligataire UF 2008	(2 000 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt obligataire UF 2010	(2 000 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
Crédit à moyen terme		(32 000)	(128 000)
Total	(4 000 000)	(4 032 000)	(4 128 000)

Note 31 : Les Engagements Hors Bilan

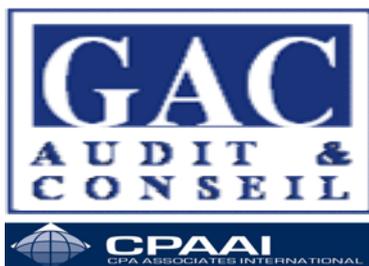
Les engagements hors bilan se détaillent ainsi :

Désignation	Au 30 Juin 2013	Au 30 Juin 2012	Au 31 Décembre 2012
Engagements de Garantie reçus			
Affacturage sans recours	1 661 162		
Hypothèque	3 309 650	2 595 301	3 409 650
Nantissement Bon de caisse	143 000	283 000	143 000
Total	5 113 812	2 878 301	3 552 650

Engagements de Garantie Donnés

Engagements sans recours données			1 450 000
Garantie Donnés Import	12 799 000	6 101 000	9 958 394
Total	12 799 000	6 101 000	11 408 394

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE



Société inscrite à l'OECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Société inscrite au Tableau de l'OECT
Member of DFK International
02, Rue 7299 – El Menzah 9 A -1013 Tunis
Tél. : 71 880 933 – 71 887 294
Fax. : 71 872 115
E-mail : cmc@hexabyte.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'UNION DE FACTORING (UF)

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de l'Union de Factoring (UF) couvrant la période du 01 janvier au 30 juin 2013 et comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 92 133 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 887 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels ci-joints de l'Union de Factoring (UF) arrêtés au 30 juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

La Société « UNION DE FACTORING » a été soumise à une vérification fiscale approfondie qui a abouti à un redressement provisoire pour un montant 2 228 932 Dinars. La société, n'ayant pas accepté la totalité du redressement a adressé une lettre à la Direction Générale des Impôts précisant ses oppositions aux résultats de la vérification. L'issue finale de cette taxation ne peut actuellement être anticipée.

Pour couvrir ce risque la société « UNION DE FACTORING » a constitué une provision de 345.000 Dinars.

Tunis, le 25 Septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

P/ la Générale d'Audit et Conseil

Mr Chiheb GHANMI

P/ Commissariat Management Conseil

Mr Chérif BEN ZINA